

4 T1 MEUBLÉS - Formule pour l'année universitaire de 9 mois du 1er septembre au 30 mai.

Ou en Formule mobilité de 1 à 10 mois, pour étudiant(e) en stage ou saisonnier tarif de base + charges.

Ces logements peuvent être occupés par 1 ou 2 personnes maximum non fumeur.

Vous bénéficiez :

D'une machine à laver collective.

D'une place de parking par logement.

D'internet par WIFI et par prise RJ45.

Les logements sont meublés équipés avec le nécessaire de cuisine et de vaisselle ainsi que le linge de maison dont vous assurez l'entretien et le remplacement de l'ensemble du contenu du logement.

Tarif 2024/2025

N° 01 de 33,30 m² : À la semaine 164 €.

Au mois 492 €. À l'année ou tarif U 410 €/mois. + Provision de charges 60 € pour 1 personne ou 70 € pour 2 personnes.

N° 02 de 30,70 m² : À la semaine 156 €

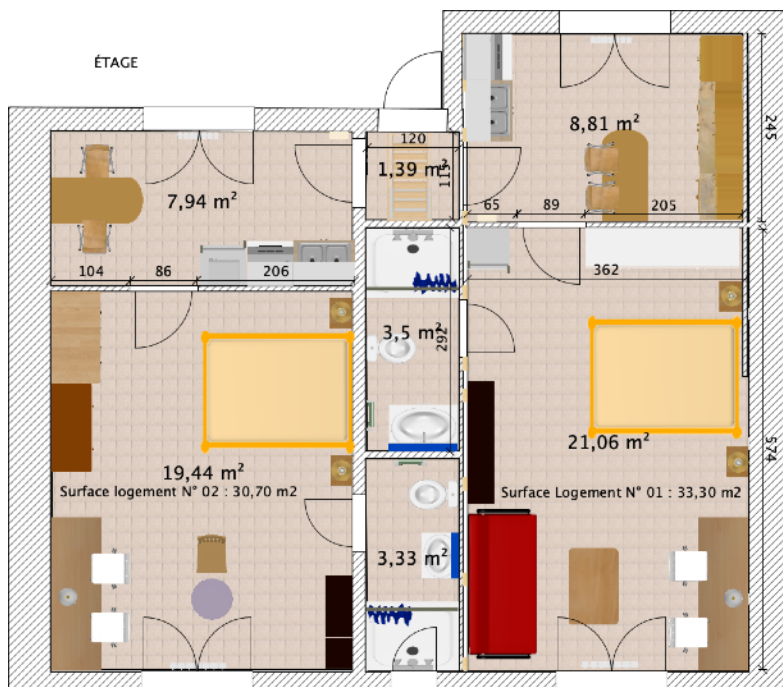
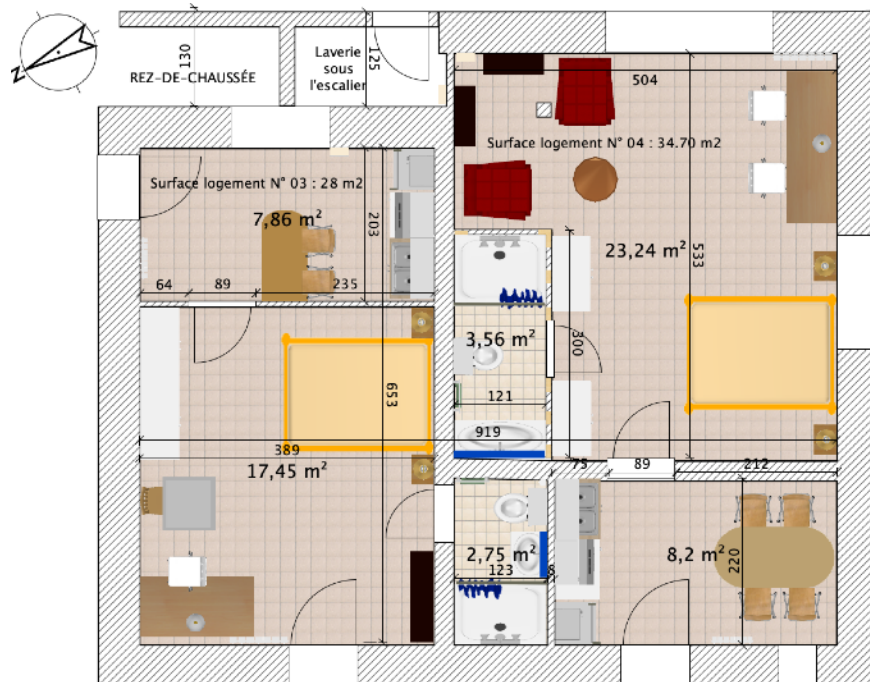
Au mois 468 €. À l'année ou tarif U 390 €/mois. + Provision de charges 60 € pour 1 personne ou 70 € pour 2 personnes.

N° 03 de 28,00 m² : À la semaine 144 €.

Au mois 432 €. À l'année tarif ou U 360 €/mois. + Provision de charges 60 € pour 1 personne ou 70 € pour 2 personnes.

N° 04 de 33,70 m² : À la semaine 168 €.

Au mois 504 €. À l'année ou tarif U 420 €/mois + Provision de charges 60 € pour 1 personne ou 70 € pour 2 personnes.



Sont à la charges des locataires 1/4 des abonnements : d'électricité, d'eau, d'internet, de la taxe des Ordures Ménagères, de l'entretien et traitement des eaux usées, de l'entretien des abords et des consommations des parties communes, plus la consommation réelle d'eau et d'électricité de chaque logement.

Prénom Étudiant	Nom Étudiant	Date Naissance	Lieu de Naissance	Nationalité	
Adresse		Suite Adresse		Code Postal	Ville
Adresse mail		N° Téléphone		N° Sécurité Sociale	
Établissement Actuel			Formation		
Nouvel Établissement			Formation		
Prénom Père	Nom Père	Date Naissance	Lieu de Naissance	Nationalité	
Adresse		Suite Adresse		Code Postal	Ville
Adresse mail		N° Téléphone		Profession	
Prénom Mère	Nom Mère	Date Naissance	Lieu de Naissance	Nationalité	
Adresse		Suite Adresse		Code Postal	Ville
Adresse mail		N° Téléphone		Profession	
Date Demande		Période du		Période Au	
Chambre ordre de préférence					
Montant Contrat An U		Mensualités		Acompte de Garantie	
Place de Parking		Modèle Voiture		Immatriculation	
Avez vous lu et acceptez-vous les modalités d'inscription et les règles de vie : OUI NON					
PHOTO	Observations :				
	Date d'enregistrement	Signature Étudiant		Signature Garant	

Dépôt de garantie = 2 mois loyer + provisions de charges car avancées par le propriétaire.

Pour un Contrat U ou d'été pour saisonnier ou stages d'étudiant il faut Fournir :

Pour visiter il faut au préalable avoir complété la fiche de pré-inscription avec photo,

Pour un contrat à l'année Universitaire il faut en plus :

Une Carte d'Identité. La carte d'étudiant. Justificatifs de revenus de l'étudiant et du garant. Accepter le règlement intérieur. Verser un dépôt de garantie de deux mois (loyer et charges).

Pour un contrat de stage d'étudiant ou de saisonnier: Le règlement est prévu comptant à la réservation pour 50 % du montant et le solde 3 semaines avant l'arrivée ainsi qu'un chèque de caution encaissé de 30 % du montant de la réservation avec un minimum de 200 €.

Règlement Intérieur

Afin de vous permettre de bénéficier des meilleures conditions de tranquillité, de sécurité et d'hygiène le règlement intérieur doit être respecté ces logements ne peuvent être occupés que par des non-fumeurs. :

Durée de la location :

Les logements sont loués pour une période définie lors de la réservation déterminée par votre contrat de location. En aucun cas vous ne pourrez vous prévaloir d'un quelconque maintien dans les lieux en dehors de cette période.

Arrivée et départ :

Les heures d'arrivées sont prévues l'après midi après 16 h00 et les départs le matin avant 11h00. Le ménage doit être fait avant le départ, sinon un forfait de 50 € sera appliqué et déduit du dépôt de garantie.

Matériel fourni :

La vaisselle, le matériel de cuisine, les meubles, lit, literies. Pour le linge de maison : les draps, les taies d'oreillers, les serviettes de toilette, les gants, les torchons et les essuie mains. sont fournis, ils sont à entretenir par les occupants, une machine à laver est à disposition. Sinon un forfait de 50 € sera appliqué et déduit du dépôt de garantie.

Utilisation des lieux :

Une place de parking est prévue par logement réservé. L'eau, l'électricité, internet, les taxes d'ordures ménagères etc... sont dans les provisions pour charges mais ce n'est qu'une estimation qui peut varier en fonction du mode de vie des occupants. Les produits d'entretien ne sont pas prévus, même si un petit stock de départ peut être fourni gracieusement en dépannage, pour vous éviter les surcoûts de charges et respecter l'environnement veuillez utiliser en bon père de famille le matériel et limiter les consommations d'eau et d'électricité en évitant les gâchis ou l'excès. N'utiliser que des produits compatibles avec notre fosse toutes eaux, ne jeter dans les toilettes que le papier hygiénique. Veuillez maintenir fermé à clé pour toutes absences votre logement.

Consignes de sécurité et de bienséance :

Veuillez respecter la tranquillité des lieux et en faire un usage conforme à leur destination, le volume sonore à l'intérieur et à l'extérieur doit être contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. En cas de conflit et ou de plainte, nous nous réservons le droit d'exclure les clients à l'origine du trouble. Aucun bruit ne peut être toléré de 22H00 à 8H00 du matin. Toujours dans le respect des voisins des risques d'incendie et de la dégradation des choses confiées, il est interdit de fumer à l'intérieur et à l'extérieur des locaux.

Ordures ménagères :

Un container OM près du portail blanc est à votre disposition pour : les emballages, des sacs jaunes sont à disposition. Le verre, les cartons, le papier, Etc ... doivent être portés à la déchèterie

Accueil des animaux :

Les animaux même de compagnie ne sont pas autorisés.

En cas du moindre problème ou dommage : Veuillez nous contacter sans attendre.

Signatures avec mention lu et approuvé, bon pour accord. :

ENGAGEMENT CAUTION SOLIDAIRE

Je soussigné(e), Nom Prénom Tél.

Adresse :

Ville Code Postal N° Sécurité Sociale

déclare me constituer caution personnelle, solidaire de "*"

envers : Marc DELCLOS Bailleur Privé en Meublés (Meublé Résid'Études), 109 route de La Ferrière , 85000 La Roche Sur Yon, pour toutes les dettes dont pourrait être redevable au titre du contrat meublé qui lui a été consenti par : Marc DELCLOS. à compter du pour le logement : N° Contrat 9 mois TTC : €. Cet engagement est limité dans le temps et à la durée du contrat meublé initial ou renouvelé et pourra s'étendre le cas échéant aux dettes résultant d'une occupation sans titre.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions et du montant du contrat meublé étudiant de 9 mois.

Mention manuscrite obligatoire (les phrases ci-dessous sont à reproduire entièrement à la main par le signataire du présent engagement)

Je déclare avoir reçu toute information sur la nature et l'étendue de mon engagement. Je soussigné(e), M..... déclare me porter caution solidaire et m'engage à rembourser à Marc DELCLOS, sur mes biens et revenus, en renonçant au bénéfice de discussion et de division, les sommes dues par "*" comprenant : les échéances du contrat du logement et ceux révisés conformément à la législation en vigueur, charges, taxes représentant un acompte mensuel total initial de euros (-SOMME EN LETTRES-), les dégradations et réparations d'occupant, le cas échéant les pénalités ou intérêts de retard et toutes indemnités. Je reconnais avoir pris une parfaite connaissance des différentes clauses et conditions du contrat meublé des tarifs et du règlement intérieur dont un exemplaire m'a été remis.

Cet engagement est conclu pour la durée du contrat meublé étudiant et de ses éventuelles reconductions, pour une durée maximale de 5 ans. Par le présent engagement, je prends connaissance du fait que lorsque le cautionnement d'obligations d'un contrat d'occupation est conclu sans indication de durée ou lorsque la durée du cautionnement est stipulée à durée indéterminée, la caution peut le résilier unilatéralement. La résiliation prend effet au terme du contrat initial ou d'un contrat reconduit ou renouvelé au cours duquel le bailleur reçoit notification de la résiliation. La présente mesure ne s'applique pas à mon engagement qui est stipulé à durée déterminée de 5 ans.

.....

Lorsque les obligations résultant d'un contrat de location conclu en application du présent titre sont garanties par un cautionnement, le commandement de payer est signifié à la caution dans un délai de quinze jours à compter de la signification du commandement au preneur. A défaut, la caution ne peut être tenu au paiement des intérêts de retard ». Pour l'exécution éventuelle de cet engagement, en cas de litige, le tribunal de Nantes sera seul compétent.

Fait à La Roche Sur Yon Le " Lu et approuvé, bon pour accord " Signature de la Caution